

Les prisonniers de guerre : une réalité qui a touché une large part de la société française.

Environ 1 800 000 soldats français ont été faits prisonniers en quelques semaines au cours des mois de mai et juin 1940. Parmi eux, 1 600 000 ont été rapidement envoyés en Allemagne. Un très grand nombre de familles françaises ont donc été concernées par l'absence du père, du frère ou du fils (près de 800 000 femmes sont séparées de leur époux). La captivité peut ainsi être considérée comme un véritable phénomène social (qui a touché directement ou indirectement une large partie de la société). Parmi ces prisonniers se trouvent environ 80 000 soldats des colonies de l'Empire français, les « indigènes des colonies ». La plupart ont été maintenus prisonniers dans les camps du Nord de la France ; ils n'ont pas été envoyés dans les camps de prisonniers du Reich avec les autres soldats français car les Nazis, dans leur vision raciste du monde, ne voulaient pas de personnes noires sur leur territoire.

Un certain nombre des prisonniers ont été libérés au cours de la guerre et ont pu rentrer en France, souvent pour des raisons de santé, d'autres (200 000) ont été « transformés », c'est-à-dire qu'ils restaient en Allemagne pour y travailler comme ouvriers civils et participer à l'effort de guerre. Mais en 1945, ils étaient encore près d'un million enfermés dans les différents types de camps. Entre 30 et 40 000 prisonniers de guerre français sont morts en détention (bombardements, maladies, exécutions...)

Différents types de camps.

La défaite de 1940 a été si rapide, que beaucoup de ces soldats ont été faits prisonniers sur les lieux même de leurs cantonnements. Ceux-ci ont alors été transformés en camps provisoires de prisonniers qui pouvaient prendre plusieurs noms : Durchgangslager (DULAG) (camps de passage), Frontstammlager (FRONTSTALAG) (camps de rassemblement de prisonniers de guerre de tous grades). Les FRONTSTALAG constituaient de véritables camps de transit pour les prisonniers avant leur acheminement vers les camps définitifs situés en Allemagne.

Environ 36 000 officiers de l'armée française ont été faits prisonniers en 1940, environ 20 000, ont été rassemblés et enfermés dans 16 **oflags**, « officier-lager ». Les soldats et sous-officiers ont été enfermés dans 56 **stalags**, abréviation de « Mannschaftsstammlager », camp ordinaire de prisonniers militaires. Beaucoup de ces hommes étaient affectés à des « kommandos », c'est-à-dire envoyés travailler par groupes, à demeure, dans des fermes ou des entreprises de la région sous la garde de soldats allemands (les « posten ») trop âgés pour être envoyés sur le front. Ils ne vivaient alors pas dans le stalag. Il y a ainsi eu une dispersion des soldats prisonniers dans des 80 000 unités de travail, rurales et urbaines, à travers le territoire du Reich.

Des conditions de détention régies par la convention de Genève de 1929.

L'administration de ces camps et le traitement des prisonniers étaient régis par la convention de Genève de 1929. Les conditions de détention y sont généralement meilleures que dans les camps de concentration nazis destinés à enfermer les civils.

Leurs gardes sont des militaires e l'armée allemande et non des SS. La convention de Genève de 1929 prévoit par exemple que les prisonniers puissent recevoir du courrier et des colis, que la croix rouge soit autorisée à inspecter les camps, que les officiers ne soient pas astreints au travail forcé. Dans la réalité, le traitement des prisonniers de guerre variait fortement selon les camps et selon leur nationalité. Les prisonniers russes ont été bien plus maltraités, brutalisés et affamés, dans le contexte d'une guerre raciale contre les Slaves.

Des camps répartis à travers le Reich allemand.

Les stalags et oflags sont désignés par un numéro en chiffres romains qui correspond à la région militaire du Reich à laquelle ils appartiennent, ainsi qu'une lettre les situant géographiquement dans la région. Le oflag VIA par exemple, est un camp établi en Westphalie, dans l'ouest de l'Allemagne, dans la région militaire VI du territoire du Reich.

Ces camps pouvaient prendre différentes formes. Ils étaient souvent installés dans des casernes de l'armée allemande, avec de vastes bâtiments de briques qui forment des « blocs ». D'autres sont constitués de baraquements spécialement construits pour l'enfermement des prisonniers.



Le retour en France a souvent été difficile.

Les prisonniers de guerre français de 1940 ont longtemps été absents des mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France. D'abord par ce qu'ils étaient associés à l'effondrement militaire de 1940 et au traumatisme de la défaite. Ils devaient affronter la comparaison avec les héros de la France libre et les résistants de l'intérieur qui occupaient l'essentiel de l'espace public. Ils ont parfois été considérés avec suspicion, malgré la politique gaullienne de réconciliation et d'union nationale. Ils ont également été associés à la politique de collaboration menée par le régime de Vichy, notamment à la politique dite de « la relève » : Le gouvernement de Vichy avait imaginé un système d'échange entre des travailleurs français partant travailler en Allemagne et les prisonniers de guerre. Pendant 5 ans, ces soldats ont été tenus éloignés de la guerre mais aussi des souffrances de l'occupation et plus largement de la vie nationale. Les prisonniers retrouvaient leur famille après une très longue séparation, et devaient parfois affronter des drames dont ils n'avaient pas été informés.

Tout cela explique que les prisonniers de guerre français ont eu des difficultés à trouver une place dans la mémoire nationale de la Seconde guerre mondiale. Ils ont tout de même fondé en 1945 leur Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre (FNCPG).

Dominique Grange évoque des « héros sans gloire » dans son introduction à la bande dessinée de Tardi « Moi René Tardi, prisonnier de guerre au Stalag II B », et explique qu'il « n'y avait pas d'espace pour leur parole ».

